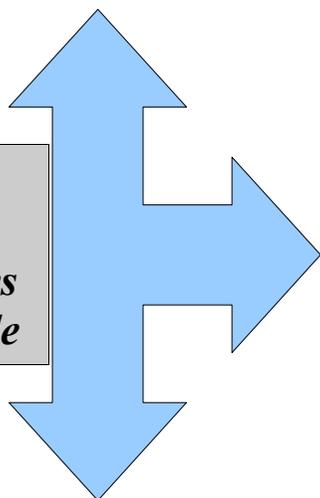


Cycle des apprentissages premiers : **PS – MS – GS**  
À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de

- adapter son geste aux contraintes matérielles : instruments, supports, matériels
- utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation
- réaliser une composition en plan ou en volume selon un désir exprimé
- observer et décrire des œuvres du patrimoine, construire des collections
- s'exprimer et dialoguer avec les autres pour donner ses impressions à partir d'une production.

*Programmes 2008*

*Compétences attendues  
à la fin de chaque cycle*



Cycle des approfondissements : **CE2 – CM1 – CM2**  
Deuxième palier pour la maîtrise du socle commun : compétences attendues à la fin du CM2  
**Compétence 5 : La culture humaniste**

- L'élève est capable de :
- connaître quelques éléments culturels d'un autre pays ;
  - distinguer les grandes catégories de la création artistique : cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture ;
  - reconnaître et décrire des œuvres visuelles préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique ;
  - exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances ;
  - pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques ;
  - inventer et réaliser des œuvres plastiques à visée artistique ou expressive.

**PERCEVOIR, SENTIR,  
IMAGINER, CRÉER**

**PRATIQUES ARTISTIQUES  
et  
HISTOIRE DES ARTS**

Cycle des apprentissages fondamentaux : **CP – CE1**  
Premier palier pour la maîtrise du socle commun : compétences attendues à la fin du CE1  
**Compétence 5 : La culture humaniste**

- L'élève est capable de :
- découvrir quelques éléments culturels d'un autre pays ;
  - s'exprimer par le dessin, la peinture, le volume (modelage, assemblage)
  - distinguer certaines grandes catégories de la création artistique : cinéma, dessin, peinture, sculpture
  - reconnaître des œuvres visuelles préalablement étudiées ;
  - fournir une définition très simple de différents métiers artistiques.



**PERCEVOIR, SENTIR, IMAGINER, CRÉER  
PRATIQUES ARTISTIQUES  
et  
HISTOIRE DES ARTS**

**École  
maternelle**

À la fin de la GS l'enfant est capable de :

**S'approprier le langage**

- formuler, en se faisant comprendre, une description ou une question ;
- prendre l'initiative de poser des questions ou d'exprimer son point de vue.

**Devenir élève**

- écouter, aider, coopérer ; demander de l'aide ;
- éprouver de la confiance en soi ; contrôler ses émotions ;
- exécuter en autonomie des tâches simples et jouer son rôle dans les activités scolaires.

**Agir et s'exprimer avec son corps**

- exprimer des sentiments et des émotions par le geste et le déplacement ;

**Découvrir le monde**

- dire ce qu'il apprend ;
- reconnaître, nommer, décrire, comparer, ranger et classer des matières, des objets selon leurs qualités et leurs usages ;
- nommer les principales parties du corps humain et leur fonction, distinguer les cinq sens et leur fonction ;
- dessiner un rond, un carré, un triangle ;
- se repérer dans l'espace d'une page (un support).

**Programmes 2008  
Compétences liées à d'autres  
domaines pouvant être coordonnées  
avec  
les pratiques artistiques  
et  
l'histoire des arts.**

**École  
élémentaire**

Compétence 4 :

**La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication**

L'élève est capable de :

CP – CE1

- commencer à s'approprier un environnement numérique.

CE2 – CM1 -CM2

- utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail ;
- utiliser l'outil informatique pour communiquer ;
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement

Compétence 6 :

**Les compétences sociales et civiques**

L'élève est capable de :

CE2 – CM1 -CM2

- prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue ;
- coopérer avec un ou plusieurs camarades.

Compétence 1 :

**La maîtrise de la langue française**

L'élève est capable de :

- s'exprimer à l'oral (CP-CE1) comme à l'écrit (CE2-CM1-CM2) dans un vocabulaire approprié et précis.

Compétence 7 :

**L'autonomie et l'initiative**

L'élève est capable de :

CP-CE1

- écouter pour comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une activité ;

- échanger, questionner, justifier un point de vue ;

- travailler en groupe, s'engager dans un projet.

CE2 – CM1 -CM2

- respecter des consignes simples en autonomie

- montrer une certaine persévérance dans toutes les activités

- commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples

- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif

- soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc.)